



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Vietnam

Question écrite n° 92501

Texte de la question

M. Stéphane Demilly attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur l'arrestation récente de quatre défenseurs des droits de l'Homme au Vietnam : un professeur de mathématiques franco-vietnamien à l'Institut polytechnique de Ho-Chi-Minh ville, arrêté le 13 août 2010 à Saigon ; le révérend Duong-Kim-Khai, pasteur de l'église mennonite du Vietnam, arrêté le 10 août 2010 à Saigon ; une commerçante arrêtée le 10 août 2010 à Dong-Thap ; et un agriculteur arrêté le 18 juillet 2010 à Ben-Tre. Il lui demande, par conséquent, de lui indiquer les démarches qui peuvent être entreprises par la diplomatie française en faveur de ces quatre personnes.

Texte de la réponse

La France est préoccupée par la situation des droits de l'homme au Vietnam, qui a connu une dégradation depuis quelques mois. Afin de promouvoir le respect des droits de l'homme, parmi lesquels la liberté de religion et de conviction, ainsi que la liberté d'expression, la France veille à maintenir un dialogue bilatéral et multilatéral régulier avec le Vietnam sur ces questions, y compris conjointement avec ses partenaires de l'Union européenne, dans l'esprit de l'accord de coopération euro-vietnamien conclu en 1995 et de l'accord de partenariat et de coopération UE Vietnam qui a été paraphé en octobre 2010. Les cas de Mme Tran Thi Thuy et MM. Duong Kim Khai, Nguyen Thanh Tam, et Pham Minh Hoang sont suivis avec la plus grande attention et leur situation a été signalée dans le mémoire remis par l'UE à ses interlocuteurs vietnamiens, en amont du dialogue sur les droits de l'homme du 9 décembre 2010. Pour ce qui concerne M. Pham Minh Hoang, citoyen français, arrêté au Vietnam le 13 août 2010, les services du ministère des affaires étrangères et européennes ont privilégié une approche coopérative s'appuyant sur des démarches diplomatiques et politiques afin d'obtenir sa libération. Depuis le transfert du dossier de M. Pham au parquet, le garde des sceaux s'est entretenu de son cas avec son homologue vietnamien. Le gouvernement français a également souligné sa préoccupation auprès des autorités vietnamiennes. Les services concernés du ministère des affaires étrangères et européennes, et plus particulièrement le consulat général à Ho Chi Minh Ville, demeurent totalement mobilisés et vigilants quant aux conditions de détention de notre compatriote et au respect de ses droits à la défense.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92501

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 novembre 2010, page 11845

Réponse publiée le : 2 août 2011, page 8365